



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2012-126 du 2 octobre 2012

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET ZA
Pont La Lame

Rapporteur : M. le Président

Le 02 octobre 2012 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 26 septembre 2012, en la salle du Conseil sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 31 jusqu'à la délibération n°2012-120
32 à partir de la délibération n° 2012-121 et
jusqu'à la délibération n° 20102-144
31 à partir de la délibération n° 2012-145

Nombre de pouvoirs : 1 jusqu'à la délibération jusqu'à la délibération
n° 2012-144
2 à partir de la délibération n° 2012-145

Nombre de votes : 32 jusqu'à la délibération n° 2012-120
33 à partir de la délibération n° 2012-121

M. Xavier CRET est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Mme Renée PETELET, M. Yvon AIGUIER, Mme Francine DAERDEN, M. Maurice DUFOUR, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Nicole GUERIN, Mme Catherine VALDENNAIRE (à partir de la délibération n° 2012-121), M. Philippe SEZANNE (jusqu'à la délibération n° 2012-144) Mme Claude JIMENEZ, Mme Mirelle FABRE, Mme Marie MARCHELLO, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean-Louis FAURE, M. Alain FARDELLA, Mme Claudine FINE, Mme Christine VALLA, M. Pierre BOUVIER, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Christophe MARTIN, M. Guy HERMITTE, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Henry RAOUX, M. Philippe STOCKLI, M. Patrick REY, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Xavier CRET, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL

Avait donné pouvoir : M. Marc FORNESI à M. Guy HERMITTE
M. Philippe SEZANNE à M. Xavier CRET à partir de la délibération n° 2012-145

Vu la délibération n°2012-24 du 10 avril 2012, relative au vote du Budget Primitif 2012 du budget « ZA Pont La Lame »,

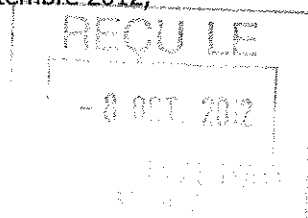
Considérant la nécessité d'ajuster les crédits budgétaires,

Vu l'avis favorable de la Commission « Administration Générale » en date du 3 septembre 2012,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 4 septembre 2012,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- Adopte la décision modificative du budget « **ZA Pont La Lame** » 2012 telle que présentée ci-dessous :



Modifications budgétaires	
*Section de fonctionnement	
Dépenses :	
6015 – Terrains	+ 60 000 €
71355 – Variation de stock Terrain à aménager	+ 60 000 €
Total	+120 000 €
Recettes:	
7015 –Terrain	+ 60 000 €
71355 – Variation de stock Terrain à aménager	+ 60 000 €
Total	+120 000 €
*Section d'investissement	
Dépenses :	
3555 – Variation de stock Terrain à aménager	+ 60 000 €
Total	+ 60 000 €
Recettes:	
3555 – Variation de stock Terrain à aménager	+ 60 000 €
Total	+ 60 000 €

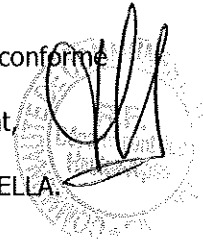
Nouvel équilibre budgétaire du Budget ZA Pont la Lame 2012

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
	BP	DM I	TOTAL		BP	DM I	TOTAL
OPERATIONS REELLES							
002 - Déficit antérieur	179 254.39		179 254.39	002 - Excédent Fonctio reporté			
605 - Travaux d'équipement	115 000.00		115 000.00	774 Subventions	261 292.00		261 292.00
6015 - Terrain		60 000.00	60 000.00	7015 - Terrains	831 190.53	60 000.00	891 190.53
	294 254.39	60 000.00	354 254.39		1 092 482.53	60 000.00	1 152 482.53
OPERATIONS D'ORDRE							
71355 - Variat° terrains amén	1 890 713.00	60 000.00	1 950 713.00	71355 - Variat° terrains amén	1 092 484.86	60 000.00	1 152 484.86
TOTAL	2 184 967.39	120 000.00	2 304 967.39	TOTAL	2 184 967.39	120 000.00	2 304 967.39

INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
	BP	DM I	TOTAL		BP	DM I	TOTAL
001 - Reprise résultat	798 228.14		798 228.14				0.00
OPERATIONS D'ORDRE							
3555 Terrain aménagé	1 092 484.86	60 000.00	1 152 484.86	3555 Travaux	1 890 713.00	60 000.00	1 950 713.00
TOTAL	1 890 713.00	60 000.00	1 950 713.00	TOTAL	1 890 713.00	60 000.00	1 950 713.00

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
 Le Président,
 Alain FARDELLA.



Date dépôt S.P. : 05 OCT. 2012
 Date affichage : 09 OCT. 2012